

AR20241126N République Française  
Département Sarthe (72)  
Commune de Marçon

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/11/2024

Nombre de membres		
Attérents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 19 Novembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 04/11/2024. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 04/11/2024.

**Présents** : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique  
Excusé(s) : M. GHYAMPHY Koffi

**A été nommé(e) secrétaire** : M. GENDRON Bernard

### 2024/121 – Budget Service Assainissement 2024 - Décision modificative n° 1

Vu l'article L. 1612-11 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;  
Vu la délibération n° 2024/028 du 9 février 2024 adoptant le budget annexe du Service de l'Assainissement ;  
Vu le budget annexe de l'exercice 2024 du Service de l'Assainissement ;  
Vu les crédits insuffisants au compte 6378 - autres impôts, taxes et versements assimilés  
Considérant la nécessité de réaliser des transferts de crédits de la section de fonctionnement du budget de l'assainissement de l'exercice 2024

Sur proposition de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de procéder au transfert de crédits au budget de l'assainissement de l'exercice 2024 comme suit dans le cadre de la décision modificative n° 1 :

Libellé	BP 2024	DM n°1	BP + DM n°1
<b>Section fonctionnement - Dépenses</b>			
<b>011 - Charges à caractère général</b>	<b>55 400.00€</b>	<b>2 300.00 €</b>	<b>57 700.00 €</b>
61528 - Entretien et réparations autres biens immobiliers	15 000.00€	0.00€	15 000.00 €
622 - Rémunération d'intermédiaires et honoraires	4 900,00 €	- 3 500,00€	1 400 €
623 - Publicité	500,00 €	- 500,00 €	0 €
6378 - Autres impôts, taxes et versements assimilés	35 000.00€	6 300.00 €	41 300 €
<b>Section de fonctionnement - Recettes</b>			
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services...	23 000.00€	2 300.00 €	25 300.00€

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 26/11/2024  
Le Maire  
Monique TROTIN



Secrétaire de séance  
M. GENDRON Bernard